

SOMMAIRE

- *Actualités*
 - *Actu'CREDAF*
 - *Actu'Membres*

- *Evènements à venir*
 - *Webinaire CREDAF*
 - *2^{ème} webinaire technique du NTO sur « la fiscalité et la criminalité »*

- *Lectures / Publications*

EDITORIAL

L'année 2020 s'est achevée sur l'arrivée d'une seconde vague de la pandémie de covid-19 un peu partout dans le monde et la découverte de nouveaux variants du virus qui inquiètent les autorités médicales. La situation sanitaire reste très préoccupante dans certains pays comme aux Etats-Unis, au Brésil et dans plusieurs pays d'Europe. Au-delà des drames humains qu'elle provoque, cette seconde vague a à nouveau frappé des segments entiers de l'activité économique déjà rudement éprouvés par la précédente.

L'essoufflement des systèmes de santé et des mesures de soutien aux ménages et aux entreprises est palpable et les perspectives de relance économique rapide s'éloignent rendant encore plus difficiles les efforts de mobilisation des recettes fiscales.

Fort heureusement, l'espoir renaît avec la découverte de plusieurs formules de vaccins contre la covid-19 dont l'efficacité semble prometteuse pour, enfin, parvenir à une immunité collective qui nous permettra de renouer avec nos activités sociales et professionnelles. Il nous faut donc collectivement garder patience pendant encore quelques semaines, voire quelques mois, et continuer à faire preuve de résilience, d'adaptation et de solidarité.

En attendant de pouvoir organiser bientôt – nous l'espérons - des actions en présentiel, le CREDAF, en collaboration avec ses partenaires, continue à travailler dans cette perspective en exploitant autant que possible les moyens modernes de communication à sa disposition pour faire vivre notre communauté de travail et d'échanges. Le webinaire organisé en novembre dernier sur le thème « Fiscalité post-Covid-19 : collecter plus et favoriser la relance », ainsi que la première session de la série de webinaires du NTO sur « la fiscalité et la criminalité » et la 9^{ème} édition des Assises de la transformation digitale en Afrique (ATDA2020) se sont inscrits dans cette démarche.

L'équipe du Secrétariat général vous présente à nouveau tous ses vœux de santé, de sérénité et de réussite pour cette nouvelle année et vous souhaite une bonne lecture.

Jean-Marc NIEL

Ismaila DIALLO

▪ Actu'CREDAF

WEBINAIRE CREDAF – Fiscalité post-Covid-19 : collecter plus et favoriser la relance

Le CREDAF a organisé le 24 novembre dernier un webinaire sur le thème « *Fiscalité post-covid-19 : collecter plus et favoriser la relance* ». Ce webinaire avait pour objectif d'engager une réflexion holistique sur la problématique de la mobilisation des recettes fiscales dans un contexte marqué par la mise en œuvre de mesures de résilience et de relance pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire sur l'activité économique et la vie sociale.

Une soixantaine de participants issus de dix-huit administrations fiscales membres du CREDAF ont participé au webinaire. Au-delà des réponses relevant des missions de l'administration fiscale qui ont fait l'objet de présentations des dirigeants des administrations fiscales algérienne, béninoise et camerounaise, cette rencontre a été également l'occasion d'examiner des aspects plus englobants de macroéconomie et de politique fiscale avec les interventions respectivement de M. Abdoulaye COULIBALY, Directeur à la BAD et Mme Emilie CALDEIRA, Experte à la FERDI.

[En savoir plus ...](#)

9ème Édition des Assises de la transformation digitale en Afrique ATDA2020

La 9ème édition des Assises de la transformation digitale en Afrique (ATDA2020) a eu lieu les 25 et 26 novembre, en mode visioconférence, autour du thème « *Pourquoi et comment investir dans l'innovation en Afrique ?* ». A cette occasion, lors du panel 7 organisé le jeudi 26 novembre 2020, le Secrétaire général du CREDAF, Jean-Marc NIEL, a participé à la table ronde dédiée au thème : « *Blockchain, quelles promesses pour les finances publiques africaines ?* »

Pour de plus amples informations, consulter [ici](#) le compte-rendu de cette session.

1^{er} webinaire technique du Network of Tax Organisations (NTO)

Dans le cadre de la préparation de sa 1ère Conférence technique qui se tiendra à Rome en octobre 2021, le NTO (Réseau des organisations d'administrations fiscales), dont le CREDAF figure parmi les membres fondateurs, a organisé la première session de sa série de webinaires sur « la fiscalité et la criminalité » le 14 octobre 2020.

L'objectif principal de ces webinaires est de créer un espace élargi de partage d'expériences et des meilleures pratiques parmi le public international de plus de 170 administrations fiscales membres des différentes organisations régionales constituant le NTO (ATAF ; ATAIC ; CATA ; CIAT ; COTA ; CREDAF ; IOTA ; PITAA ; WATAF). Ont été traitées au cours de cette première séance, des thématiques telles que l'identification et le traitement des nouvelles formes de flux financiers illicites (IFF), leur impact sur les activités de l'administration fiscale, les stratégies et les mesures préventives contre l'économie souterraine et la criminalité financière.

Les travaux se sont déroulés en anglais avec traduction française simultanée.

[Visiter le site internet du NTO ...](#)

▪ ACTU'MEMBRES



ALGERIE – Diverses mesures : soutien au secteur de la pêche, lutte contre la fraude et l'évasion fiscales et digitalisation

Orientation pour des mesures de soutien au secteur de la pêche

Le président de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA) s'est félicité le lundi 5 octobre des orientations relatives à la nécessité d'éviter d'imposer ou d'augmenter les impôts sur les professionnels de la pêche pour favoriser la relance de ce secteur sensible. Dans ce cadre, une orientation vers la construction navale en partenariat avec les étrangers est privilégiée.

[Lire l'article ...](#)

Lutte contre la fraude et l'évasion fiscales et généralisation de la télédéclaration

Le Projet de loi de finances (PLF) 2021 soumis à l'Assemblée populaire nationale a pour ambition de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, ainsi que la surfacturation et ce à travers « la création d'un système de veille fiscale ... dans le souci de protéger l'économie nationale ». Ce projet propose plusieurs mesures permettant la généralisation progressive de la télédéclaration fiscale sur les contribuables relevant du régime du réel, ce qui permettra de booster le processus de numérisation des données fiscales. Il prévoit également l'élaboration d'une série d'exonérations destinées aux start-ups et aux incubateurs afin de réunir les meilleures conditions de concurrence. De plus, il comprend un volet inhérent à l'impérative diversification de l'économie nationale pour se libérer de la dépendance aux hydrocarbures.

[Plus d'informations ...](#)

Lancement du système d'information "Jibaya'tic" dans divers centres d'impôts

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme de modernisation de l'administration fiscale, dans son volet numérisation, la DGI a publié un communiqué pour informer l'ensemble des contribuables relevant du Centre Des Impôts (CDI) d'Alger-Centre et du Centre de Proximité des Impôts (CPI) d'Ain Bessam (wilaya de Bouira) du lancement du système d'information Jibaya'tic au niveau de ces structures. Par conséquent, elle a demandé aux contribuables concernés de prendre attache avec les structures à l'effet d'être informés sur les modalités d'accomplissement de leurs obligations fiscales dans le cadre de ce système.

[Pour davantage d'informations ...](#)



BELGIQUE – Aide au remplissage des déclarations fiscales

Entre mai et juin derniers, le SPF Finances avait organisé une aide au remplissage de la déclaration par téléphone, en lieu et place des traditionnelles séances d'aide sur place, annulées en raison du coronavirus. Cette aide avait permis à presque 300.000 contribuables de rentrer leurs déclarations.

Cependant, certains contribuables ont pu rencontrer des difficultés avec cette aide par téléphone. C'est pourquoi, plus de 5000 contribuables ont reçu une lettre avec une proposition de rendez-vous dans les bureaux du SPF Finances durant la première moitié du mois d'octobre. Ainsi, ceux qui n'ont pas pu être aidés par téléphone pourront toujours faire remplir leur déclaration, en tenant compte de toutes les mesures sanitaires.

[Consulter l'article ...](#)



BENIN – Avis relatif à la délivrance des factures normalisées

Education des contribuables / renforcement du civisme fiscal

A la suite de la découverte d'un stratagème de certaines entreprises qui ne délivreraient pas de factures normalisées à leurs clients sous prétexte d'une lenteur au niveau de la machine électronique certifiée de facturation (MECeF), la Direction générale des impôts du Bénin a publié un avis aux consommateurs pour les inviter à ne pas se fier à cette information mensongère et à toujours exiger les factures normalisées après leurs opérations d'achat.

Le problème constaté est également dû à une défaillance du système électronique de facturation (SFE) de ces entreprises qui doivent prendre les dispositions nécessaires pour y remédier.

[Voir l'avis ...](#)



BURKINA FASO - Lancement officiel de la campagne de sensibilisation et de communication sur le civisme fiscal

La Direction générale des Impôts du Burkina Faso a procédé le mercredi 25 novembre 2020 au lancement officiel de la campagne de sensibilisation et de communication sur le civisme fiscal. Cette cérémonie a été présidée par Madame KABRE/ZOUNGRANA Josiane, Gouverneur de la Région du Centre Sud (Manga) en présence de plusieurs autorités locales et de Monsieur Innocent OUEDRAOGO, Directeur général adjoint des impôts représentant Monsieur le Directeur général des impôts, et de Monsieur Yaya HEMA, Directeur régional des impôts du Centre Sud.

L'objectif de cette campagne est d'améliorer la contribution de la DGI à la mobilisation des impôts et taxes au profit des budgets des collectivités territoriales. Les actions de communication et de sensibilisation de cette campagne seront centrées sur l'impôt en général et les impôts locaux en particulier, avec un focus sur les principales taxes reversées aux collectivités telles que la Contribution des micro entreprises (CME), la Taxe de résidence (TR), la Taxe de jouissance (TJ), la Taxe sur les véhicules à moteurs (TVM) et la Taxe sur les propriétés bâties et non bâties.

[En savoir plus ...](#)



BURUNDI – 5^{ème} édition de la Journée du Contribuable

La cérémonie marquant la 5^{ème} édition de la Journée du Contribuable a eu lieu à Ngozi, le 3 décembre 2020 sous le thème : « *Soutenons le gouvernement laborieux en payant les impôts et taxes* ». Cet évènement a été marqué par, entre autres faits, la décoration des meilleurs contribuables, la déclaration du Chef de l'Etat sur sa détermination à en découdre avec la fraude, la promesse du gouvernement de doter l'OBR de son propre siège social et la demande de la CFCIB de considérer parmi les charges déductibles les dons humanitaires faits par les contribuables lors des accidents et catastrophes naturelles.

[Consulter l'article ...](#)



CAMEROUN – Inauguration du nouveau siège de la Direction générale des impôts (DGI)

Le Premier ministre camerounais, M. Joseph DION NGUTE, a présidé le 27 novembre 2020 à Yaoundé, la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de la Direction générale des Impôts du ministère des Finances. Celui-ci est composé d'une tour de 11 étages et d'un bâtiment d'appoint de 4 étages qui ont coûté 22 milliards de FCFA.

Cette infrastructure moderne est dotée de parkings à étages au sous-sol, d'une capacité de 1500 véhicules ; d'une salle de réunion par étage ; et d'une grande salle de réunion pour les meetings (avec système de rétroprojection, de visioconférence et de traduction automatique). Son système électrique hybride permet de pallier les coupures d'électricité et les baisses de tension. En outre, elle dispose d'un système de vidéo-surveillance, d'un auditorium de 150 places, d'un restaurant moderne de 100 places, d'une bibliothèque, d'une salle de sport, d'un call center et un data center ultra moderne.

[Lire l'article ...](#)

Nouvelles prestations de relance économique administrées par l'ARC

Afin de s'assurer que les canadiens continuent d'obtenir l'aide dont ils ont besoin, le gouvernement du Canada a introduit trois nouvelles prestations qui seront administrées par l'Agence du revenu du Canada (ARC) : la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE), la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE) et la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA).

Reconnaissant que de nombreux canadiens continuent de vivre des temps difficiles, l'Agence présentera un processus de demande simple et efficace semblable à celui que des millions de canadiens ont utilisé pour accéder aux paiements de la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Les personnes admissibles pourront demander des prestations de la relance en ligne au moyen du portail « Mon dossier » de l'ARC ou par téléphone grâce au service téléphonique automatisé de l'Agence.

Pour rappel, l'honorable Diane LEBOUTHILLIER, ministre du Revenu national, avait procédé au lancement du processus de demande de la Prestation canadienne de la relance économique le 5 octobre dernier. L'Agence a commencé à accepter les demandes de PCMRE et de PCREPA le 5 octobre 2020 et celles de la PCRE à partir du 12 octobre.

La PCRE fournit 500 \$ par semaine pendant une période maximale de 26 semaines aux travailleurs qui ont cessé de travailler ou qui ont vu leur revenu d'emploi / de travail indépendant réduire d'au moins 50% en raison du COVID-19 et qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi.

En savoir plus ...



CONGO – Atelier de sensibilisation au portail E-TAX

Du 4 au 6 novembre 2020 à Brazzaville, près de 150 contribuables de l'Unité des grandes entreprises (UGE) et de l'Unité des moyennes entreprises (UME) de la capitale congolaise ont pris part à un atelier de sensibilisation au portail contribuable E-TAX. Cette session « sensibilise aux télé-procédures, d'une part, et aux télépaiements, d'autre part. Elle fait suite au lancement du portail E-TAX (Système intégré de gestion des impôts et taxes) et à l'enrichissement de la plateforme de paiement en ligne EPAY CONGO par de nouveaux partenaires : BGFIBank et la société de téléphonie mobile MTN. Cette session intervient après la phase pilote, au cours de laquelle un échantillon de contribuables de Brazzaville avaient procédé aux tests du portail E-TAX, suivie d'une phase de sensibilisation des contribuables de l'UGE et de l'UME de Pointe-Noire ».

Pour rappel, le vendredi 23 octobre 2020, le Ministre Délégué en charge du Budget, M. Ludovic NGATSE, avait présenté en séance plénière de la session budgétaire de l'Assemblée nationale ouverte le 15 octobre dernier, le Projet de loi de finances 2021 avec un projet de budget fortement revu à la hausse relativement au projet de budget réajusté de 2020 (environ 21% d'augmentation).

A cette occasion, il avait indiqué que dans sa dimension « recettes fiscales », ce projet se fonde notamment sur la modernisation de l'administration fiscale, l'élargissement de l'assiette fiscale, l'obligation de la télédéclaration et du télépaiement des impôts pour les Grandes entreprises et les Petites et moyennes entreprises (PME), la rationalisation de la dépense fiscale, la modernisation des procédures relatives aux recettes du Domaine, l'amélioration des recettes de services et de portefeuille ainsi que l'optimisation de la mobilisation des ressources extérieures.

Plus d'informations ...



FRANCE – Dégrèvement exceptionnel de cotisation foncière des entreprises pour la taxation 2020

En France, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre pouvaient, par délibération prise au plus tard le 31 juillet 2020, instituer un dégrèvement des deux tiers du montant de la cotisation foncière des entreprises et des prélèvements sous réserve de certaines conditions. L'objectif de cette mesure était d'octroyer une aide fiscale exceptionnelle, au titre de 2020, en faveur des entreprises de taille petite ou moyenne des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, du transport aérien, du sport et de l'évènementiel qui ont été particulièrement affectés par le ralentissement de l'activité économique lié à la crise sanitaire. Cette mesure a été particulièrement suivie.

En savoir plus ...

Par ailleurs, afin de tenir compte des conséquences économiques des mesures adoptées face à l'évolution de la situation sanitaire, deux décrets sont parus à la fin du mois de décembre :

- le décret du 19 décembre 2020, qui prévoit d'adapter le volet 1 du fonds de solidarité à la situation des demandeurs, pour les pertes enregistrées en décembre. Des régimes propres sont prévus pour chaque situation ;
- le décret du 30 décembre 2020, qui crée un nouveau régime d'aides au sein du fonds de solidarité pour certains commerces de stations de montagne dont les remontées mécaniques demeurent fermées.

A mi-décembre, huit mois après l'ouverture du fonds de solidarité, la DGFiP avait traité 5,4 millions de demandes et versé 8,4 milliards d'euros.



GUINEE – Lancement du projet de validation du nouveau Code général des impôts (CGI)

Le Ministre du Budget a procédé au lancement, le lundi 7 décembre 2020, de l'atelier de validation du projet de nouveau Code général des impôts (CGI). La cérémonie officielle a réuni les cadres du Ministère du Budget, de l'Administration Fiscale et des représentants de différentes plateformes du secteur privé. Le Directeur national des impôts (DNI) a rappelé la nécessité de la révision du CGI au regard de l'évolution constante du contexte économique et social et des exigences juridiques.

Il a aussi remercié le Président de la République pour avoir engagé, depuis son accession au pouvoir, de vastes réformes qui ont permis de réaliser des progrès considérables en matière de développement et d'amélioration des conditions de vie des populations.

Pour sa part, le Ministre du Budget a souligné les dysfonctionnements et insuffisances de l'actuel CGI. Les avantages liés à la révision du CGI comprennent :

- un accroissement du rendement budgétaire par l'élargissement de l'assiette fiscale ;
- une amélioration de la qualité du dispositif fiscal aussi bien pour les praticiens de la matière fiscale que pour les contribuables ;
- une meilleure justice fiscale et un meilleur consentement à l'impôt ;
- un élargissement du champ couvert par le dispositif de lutte contre l'évasion fiscale ;
- l'échange de renseignements avec les différentes administrations fiscales ;
- un dispositif fiscal incitatif pour les investissements.

[Consulter l'article ...](#)



MADAGASCAR – Dématérialisation des procédures : vers une digitalisation intégrale avec e-HETRA

Dans un communiqué en date du 13 octobre 2020, la Direction générale des impôts de Madagascar a annoncé la reprise progressive de ses activités d'intervention. Celles-ci concernent notamment le contrôle fiscal et les actions en recouvrement qui étaient suspendus dans le cadre des mesures de soutien du gouvernement aux entreprises face à l'état d'urgence sanitaire.

[Consulter l'article et lire le communiqué ...](#)



DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

MAROC – Enrichissement de l'application mobile "DARIBATI"

La Direction Générale des Impôts (DGI) du Maroc poursuit sa dynamique de digitalisation, d'ouverture et d'amélioration des services offerts aux usagers. Aussi, vient-elle d'informer les usagers de la mise en service une version bilingue (arabe et français) de l'application mobile "DARIBATI".

Le communiqué de presse en ce sens publié par la DGI informe, par la même occasion, que la rubrique "Attestations" de cette application a été enrichie en permettant, dorénavant, aux adhérents des téléservices SIMPL de télécharger les attestations suivantes :

- le bulletin de notification du numéro d'identification fiscale ;
- l'attestation d'inscription à la taxe professionnelle ;
- l'attestation du chiffre d'affaires ;
- l'attestation de régularité fiscale ;
- l'attestation de revenu ;
- l'attestation de radiation de la taxe professionnelle ;

- l'attestation de paiement de la taxe spéciale annuelle sur les véhicules

Il convient de rappeler que l'application mobile DARIBATI offre divers services tels que la consultation de la situation fiscale (déclarations, versements, remboursements et restitutions, taxes et impôts émis...), le paiement, l'achat des timbres fiscaux etc.

[Lire le communiqué de presse ...](#)



RDC – Transformation numérique - Education des contribuables

Transformation numérique

La Direction générale des Douanes et Accises (DGDA) a organisé deux journées de réflexion sur l'informatisation des régies financières, les 17 et 18 décembre 2020 à l'hôtel PULLMAN de Kinshasa. A cette occasion, le Directeur général des Impôts, M. Barnabé MUA KADI MUAMBA, a fait une intervention au cours de laquelle il a apprécié à sa juste valeur l'organisation de la matinée fiscale sur le thème « **le numérique au service de la maximisation des recettes et la bonne gouvernance des Finances publiques** ». Il estime que l'utilisation du numérique permettra aux régies financières d'améliorer l'assiette fiscale et d'optimiser le recouvrement des recettes dues à l'Etat, notamment dans le cadre de l'interconnexion envisagée des services publics et des institutions financières.

[Lire l'article ...](#)

Education/sensibilisation des contribuables

Dans le cadre d'un séminaire de renforcement des capacités organisé le 14 décembre 2020 par le secteur privé congolais, M. Barnabé MUA KADI MUAMBA, Directeur général des Impôts de la RDC, est intervenu sur le sous-thème « cartographie et risques fiscaux dans l'entreprise ». L'évènement a enregistré la participation de plusieurs chefs d'entreprises ou leurs représentants.

[Plus d'informations ...](#)

EVENEMENTS A VENIR

▪ **Webinaire CREDAF**

Le CREDAF organisera prochainement un webinaire du réseau des responsables du contrôle fiscal qui avait été mis en place à l'automne 2019 lors du séminaire dédié qui s'était tenu à Antananarivo. L'objectif consistera à échanger sur les conséquences de la crise sanitaire en cours sur la mission de contrôle fiscal et notamment sur les adaptations nécessaires en termes de programmation et de modalités de réalisation des contrôles.

▪ **2^{ème} Webinaire technique du Network of Tax Organisations (NTO)**

Le Réseau des organisations fiscales (Network of Tax Organisations - NTO) prévoit l'organisation de la deuxième session de sa série de webinaires sur « la fiscalité et la criminalité » au mois de mars prochain. Tout comme la première session, celle-ci entre également dans le cadre de la préparation de la 1^{ère} Conférence technique du NTO qui se tiendra à Rome en octobre 2021.

A travers l'organisation de ces webinaires, le réseau vise à élargir l'espace de partage d'expériences et des meilleures pratiques parmi le public international de plus de 170 administrations fiscales membres des différentes organisations régionales constituant le NTO (ATAF ; ATAIC ; CATA ; CIAT ; COTA ; CREDAF ; IOTA ; PITAA ; WATAF). Un questionnaire préparatoire au prochain webinaire a déjà été transmis à ces administrations fiscales.

[En savoir plus ...](#)

LECTURES / PUBLICATIONS

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie

La communauté internationale a fait des progrès substantiels pour parvenir à une solution consensuelle à long terme aux défis fiscaux liés à la numérisation de l'économie et a accepté de continuer à œuvrer en faveur d'un accord d'ici la mi-2021. Ainsi, le Cadre inclusif OCDE/G20 sur le BEPS a convenu, lors de sa réunion des 8 et 9 octobre 2020, que l'approche à deux piliers qu'ils développent depuis 2019 constitue une solide base d'un futur accord.

Reconnaissant que les négociations ont été ralenties à la fois par la pandémie Covid-19 et par des différences politiques, les membres du Cadre inclusif ont déclaré que les plans de l'approche à deux piliers publiés aujourd'hui reflètent des points de vue convergents sur les principales caractéristiques politiques, principes et paramètres d'un futur accord. Ils ont identifié les problèmes politiques et techniques restants pour lesquels les divergences de vues doivent encore être comblées, et les prochaines étapes du processus multilatéral.

L'absence de solution consensuelle pourrait conduire à une prolifération de taxes unilatérales sur les services numériques et à une augmentation des conflits fiscaux et commerciaux dommageables, ce qui minerait la certitude fiscale et les investissements, a déclaré l'OCDE.

[Lire l'intégralité du communiqué ...](#)

Accentuation de la baisse des recettes fiscales dans les pays de l'OCDE en 2020

Pour la première fois en une décennie, les recettes fiscales ont diminué en 2019 dans la zone OCDE et une diminution beaucoup plus importante est attendue en 2020 alors que la pandémie COVID-19 fait baisser l'activité économique et les recettes fiscales à la consommation.

L'édition 2020 de la publication annuelle de l'OCDE sur les statistiques des recettes publiques montre ainsi que le ratio moyen des impôts sur le PIB est tombé à 33,8% en 2019, soit une baisse de 0,1 point par rapport à 2018. Dans le détail, les baisses constatées dans 15 pays de l'OCDE ont été supérieures aux augmentations dans les 20 pays restants pour lesquels les données de 2019 étaient disponibles.

[*Plus d'informations ...*](#)

Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT)

Publication du manuel sur la gestion des risques de non-conformité fiscale

À la suite des discussions tenues lors de la première réunion du réseau de gestion des risques de non-conformité fiscale du CIAT, organisée par l'administration fiscale mexicaine (SAT) et la GIZ d'Allemagne en juillet 2016, un groupe de 18 pays membres du CIAT, le Royaume-Uni et l'Australie, a conclu sur la nécessité d'élaborer un manuel pour guider les administrations fiscales dans ce domaine.

Le Chilean Internal Revenue Service (SII), qui à l'époque venait d'étudier les meilleures expériences internationales et de mettre en place un système de risque centralisé, a accepté de rédiger le manuel et de le compléter avec les expériences des pays membres du CIAT, sous la coordination du Secrétariat exécutif du CIAT.

[*Pour en savoir plus ...*](#)

Réunion sur le thème central « L'administration fiscale et la crise du Covid-19 »

Du 20 au 21 octobre 2020, le CIAT a organisé la réunion d'octobre 2020 sur le thème central « L'administration fiscale et la crise du COVID-19 » en mode virtuel. Il s'agissait d'un événement de deux jours avec des panélistes de haut niveau des administrations fiscales membres du CIAT. La réunion se composait de 3 panels : « Adaptation des administrations fiscales à la crise du COVID-19 », « Défis et opportunités pour l'administration fiscale dans la période post-pandémique », « Défis et opportunités pour l'administration fiscale après la pandémie ».

[*Lire l'article ...*](#)

Expertise France

En Guinée, Expertise France (EF) accompagne, depuis novembre 2019, la mise en place et le lancement des activités de la Mission d'appui à la mobilisation des ressources internes (MAMRI), projet financé par l'Agence française de développement (AFD). Sous l'impulsion d'Ansoumane CAMARA, coordinateur général de la MAMRI et conseiller spécial du Premier ministre pour les Affaires budgétaires, économiques et financières, un parcours de sept ateliers a été conçu et mis en place par Expertise France afin de renforcer les capacités des membres de l'équipe technique permanente de la Mission. Expertise France a conçu et mis en œuvre un parcours de renforcement des capacités expertes. Ce parcours composé de 7 ateliers a été déployé entre mai et octobre 2020 par visio-conférence du fait de la pandémie de la Covid-19.

[*En savoir davantage ...*](#)

[Initiative D'Addis-Abeba sur la Fiscalité \(Addis Tax Initiative – ATI\)](#)

Plus de 100 décideurs de haut niveau, fiscalistes et experts de la coopération au développement de 50 pays ont participé à l'Assemblée générale de l'ATI le 17 novembre afin de susciter un engagement et une appropriation de haut niveau pour la nouvelle Déclaration ATI 2025. À cette occasion, la nouvelle Déclaration ATI 2025 a été présentée à l'Assemblée générale. Celle-ci apportera une nouvelle énergie et un nouvel enthousiasme dans le domaine de la DRM. Elle souligne l'importance d'améliorer les systèmes fiscaux et les réformes pour augmenter les moyens disponibles en vue de financer les secteurs pertinents pour les ODD, tels que la santé et l'éducation. Ainsi, il est apparu essentiel de favoriser le renforcement des capacités, des politiques fiscales équitables, une administration des recettes efficace et transparente, la cohérence des politiques et le rôle des parties prenantes responsables dans ce domaine.

[Consulter la nouvelle déclaration ATI 2025 ...](#)

Cette lettre d'information est la vôtre. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et à nous communiquer les informations concernant votre pays ou votre administration que vous aimeriez voir figurer dans le prochain numéro.